

VIII.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE MGR. L'ARCHEVÊQUE A MGR. L'EVÊQUE DE MONTRÉAL.

« 27 avril 1852.

« Le Séminaire ne prétend point accaparer le monopole du haut enseignement et son unique but est d'obtenir le commencement d'une Université, en s'y prenant de façon à obtenir une fois ce qui pourra être obtenu plus tard pour d'autres maisons. Et en attendant cette obtention, on l'a fait remarquer, aucun des élèves des autres maisons d'éducation ne serait privé de l'avantage de prendre les degrés.

« Ma demande aux Evêques de la Province se réduit à solliciter leur concours dans la supplique au chef suprême de l'Eglise pour obtenir une Université qui ne portera pas le titre d'Université Provinciale, et ce dans la crainte de donner à nos ennemis l'occasion de nous faire obstacle. Nous ne croyons pas même et pour cette même raison, devoir la qualifier d'Université de Québec ; il faudra que nous lui trouvions un autre nom. »

IX.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE MGR. DE MONTRÉAL A MGR. L'ARCHEVÊQUE.

« 14 mai 1852.

MONSEIGNEUR,

« En réponse à l'honneur de vos lettres des 7 et 10 mai, je dois protester à V. G. que je suis très satisfait des explications que Mgr. de Tloa a bien voulu me donner sur l'Université projetée à Québec ; lesquelles se trouvent confirmées par sa dernière. Nos Collèges pouvant participer aux privilèges de cette Institution, je serai justifiable à leurs yeux si plus tard on venait à dire que j'ai porté plus d'intérêt à un établissement étranger qu'à ceux de ce diocèse. *La raison qu'il faut s'unir pour donner à une pareille institution toute l'importance qu'elle peut et doit avoir, sera toujours péremptoire pour moi.* »

X.

L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC A LORD ELGIN.

« 3 mai 1852.

« MY LORD,

« Les directeurs du Séminaire de Québec comprenant toute l'importance de la mission qui leur est confiée, se proposent de demander à la Reine une Charte qui